

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez-ici](#).



Newsletter n° 5 - le 2 août 2017

www.journeedutransportpublic.fr



© Olivier Brosseau - Terra

Les Régions s'engagent pour la Journée du transport public

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose une offre promotionnelle à 5 € le voyage, valable sur l'ensemble du réseau TER et Cars Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le Grand Est, les voyageurs bénéficieront de 70 % de réduction par rapport au tarif normal du billet unitaire sur les trains TER et cars TransChampagneArdenne et Métrolor. En Nouvelle-Aquitaine, plusieurs lignes seront gratuites tout le week-end. La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur mettra en place un pass journalier à 5 € permettant d'effectuer un nombre de voyages illimité sur le réseau LER.

[Pour s'inscrire à la Journée >](#)

De nouvelles énergies pour les transports

Dès 2020, les collectivités devront acquérir 50 % de véhicules à faible émission lors du renouvellement de leur flotte. A partir de 2025, la totalité du parc sera concerné par cette obligation. Le transport public est déjà peu polluant, grâce aux modes électriques et de nouveaux carburants. Par exemple, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a expérimenté début juin un car entièrement alimenté au BioGNV, carburant 100 % renouvelable issu de la valorisation des déchets, sur une Ligne Express Régionale longue de plus de 450 km aller-retour. De son côté, l'agglomération de Reims a testé un bus électrique, dit "full autonome" (fonctionnant avec batterie) en février 2017.



© Arnaud Bouissou - Terra

[En savoir plus >](#)

MAIF, partenaire de la Journée



La limitation de l'impact environnemental du groupe MAIF est notamment recherchée dans le travail quotidien de ses acteurs. L'usage des transports a été repensé pour réduire les émissions polluantes. Pour cela, la MAIF choisit ses véhicules de fonction selon leur taux d'émission de CO₂ et a fait l'acquisition de voitures électriques. Depuis 2013, les abonnements de transport en commun des salariés sont intégralement pris en charge par l'entreprise. Via ses partenariats et projets avec des acteurs de l'économie collaborative (Koolicar, Zaléo...), la MAIF encourage activement les transports alternatifs tels que l'autopartage, le covoiturage ou les transports en commun.

[En savoir plus >](#)

"Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part, suivez ce lien".
Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès,
de modification et d'opposition que vous pouvez exercer en nous adressant un courriel à info@objectiftransportpublic.com.

Organisé par

GIE objectif transport public
Groupe des Autorités
Responsables de Transport
GART | UTP
Union des Transports
Publics et Ferroviaires

Avec le soutien de

Dans le cadre de

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ
du 21 septembre 2017

Partenaires officiels



En lien avec



Les Journées européennes du patrimoine 2017